

**Mercredi 15 mai 2019**

**16 h 30 – 18 h 45**

**Aula ECGF**

Présents : Emmanuel Mejia, Urs Schneider, Angello Piller, Serge Castella, Olivier Suter et Léonard Besse

➤ **Procès verbal de la AG du 22 mai 2018**

Le P.V. est approuvé à l'unanimité.

➤ **Rapport annuel du président**

Le projet Enseval et Perseval est enterré.

Mais un groupe de travail va produire un nouveau projet sur la base de la Lpers.

L'évaluation se poursuit malgré tout sur la base des anciens documents de qualifications les nouveaux étant illégitimes.

L'Apfess s'est fortement engagée sur le dossier de la caisse de pension. L'Apfess demande la restitution des économies faites sur le dos du personnel.

L'Apfess a demandé au CE un abaissement du temps d'enseignement, un congé scientifique et une vraie politique de la Dics au niveau des décharges en rétribuant correctement le corps professoral pour le travail fourni.

L'Apfess s'est battue pour améliorer l'évaluation en commun. Chaque collègue a obtenu plus d'autonomie pour la mise en place de ces évaluations en commun, évitant par là même une imposition par le haut.

Le projet AVEC a été présenté par Mr Piccand. Ce qui est en soi un progrès si on considère le passage en force pour la mise en place de l'évaluation en commun.

➤ **Comptes 2018, rapport des vérificateurs des comptes**

Les pertes annuelles doivent être jugulées. Il y a 6 heures de décharges actuellement, ce qui explique en grande partie le déficit.

Les comptes sont approuvés par les vérificateurs des comptes, Nicole Carron et François Guisolan. L'assemblée approuve aussi les comptes.

Le comité propose de passer à une cotisation de 180.- par année au lieu des 150.- actuellement.

L'assemblée accepte à l'unanimité l'augmentation de cotisation à 180.- par année.

Sur cette base les déficits seront stoppés pour le budget 2019.

➤ **Election des vérificateurs des comptes**

Nicole Carron et François Guisolan sont réélus.

➤ **Remplacement des membres mettant fin à leur activités au sein des délégations**

Pas de changement. Les postes sont reconduits.

➤ **Modifications des statuts**

La modification des statuts est acceptée à l'unanimité.

➤ **Caisse de prévoyance CPPEF**

Le CE s'engage à produire une nouvelle variante dans des délais raisonnables. Mr Godel souhaite avoir un accord qui prime sur le calendrier. L'entrée en vigueur peut donc être reportée.

Une deuxième expertise a été mandatée en étant encore plus alarmiste. Elle conforte l'idée qu'il faut agir.

Un avis de droit externe a été demandé afin de savoir s'il est possible de soumettre la révision au referendum qui aurait de fait peu de chance de passer. Les partenaires sociaux espèrent donc que le referendum n'aura pas lieu.

Si l'Etat met une participation à hauteur du milliard les baisses de rentes pourraient être limitées au maximum. L'Apfess se bat pour qu'il n'y ait aucune baisse de rente.

La Fede accepte une baisse de rente maximale de 5%.

### ➤ **Grille horaire et calendrier TM**

L'Apfess n'a pas pour but de privilégier une branche par rapport à une autre en ce qui concerne l'informatique et les sciences de religion.

La Dics ne devrait pas mettre en concurrence des branches par rapport à d'autres ni diviser les professeurs entre eux.

L'assemblée vote pour le statut quo de la grille horaire.

Nouveau calendrier des TM : l'enjeu est le passage du TM actuellement en troisième année en le plaçant à cheval sur la 3ème et la 4ème année.

Trois arguments sont proposés pour le statu quo par Urs et le passage du TM en 3ème et 4ème année par Emmanuel.

Un vote est demandé : il y a 12 personnes pour le statu quo et 11 personnes pour le changement. Plus 6 abstentions.

### ➤ **Concept informatique AVEC**

L'Apfess doute fortement de la pertinence du concept AVEC qui est dans le flou le plus complet, tant au niveau pédagogique qu'au niveau logistique.

Dans une missive adressée au CE Mr Siggen, l'Apfess a pris position par rapport à AVEC en ne se ralliant pas à ce projet très mal ficelé qui ne se soucie pas des questions pédagogiques ni des éventuels impacts sur la santé.

De plus il est à souligner que le concept AVEC ne répond à aucun besoin réel si ce n'est celui de faire des économies sur le dos du corps étudiant tout en supprimant les salles d'informatique.

Il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur cette prise de position de l'Afpess.

L'assemblée approuve le contenu de cette lettre à l'unanimité.

➤ **Mandats de l'assemblée**

L'assemblée approuve à l'unanimité les quatre mandats de négociation.

Léonard Besse